

23 février 1969, Montréal

Dîner-bénéfice de l'Union nationale

Quelque trente-deux mois ont passé depuis que nous avons pris le pouvoir. Trente-deux mois lourds de responsabilité, de travail, d'effort soutenu, trente-deux mois fertiles en résultats, mais aussi marqués par le destin et la fatalité.

A travers les difficultés, généralement héritées d'un régime qui avait fait miroiter au peuple la trompeuse illusion qu'il suffisait d'énumérer les problèmes pour les régler, d'évoquer des besoins pour les satisfaire, de jouer des mots pour atteindre les solutions, l'Union Nationale a œuvré sans répit pour le peuple du Québec.

Nous n'avons pas l'habitude de claironner nos succès, nous croyons qu'il vaut mieux travailler que de faire des discours, qu'il faut attendre d'avoir réussi pour crier victoire. Entre les libéraux et nous une différence essentielle: ils parlent beaucoup! Les libéraux nous ont laissé, en juin 1966, une situation détériorée, un Québec à rebâtir. Car, tout en remettant de l'ordre dans les affaires publiques, c'est à construire un Québec plus moderne, mieux équipé que nous consacrons nos efforts. En nous fixant comme objectif de rendre les Québécois plus heureux, plus prospères, plus fiers d'eux-mêmes, nous avons conscience de bien remplir le mandat que l'on nous a confié.

Ce mandat du 5 juin 1966 nous était confié pour mettre en œuvre le programme que nous avons soumis aux électeurs. Élaboré en commissions d'étude, à la suite des assises générales de 1965, notre plan d'action proposait une révision complète de notre société québécoise. L'avons-nous suivi? C'est ce que je vais tenter de préciser.

Au cultivateur, le grand oublié des années 1960-1966, notre programme proposait des mesures salvatrices. Qu'avons-nous fait? Nous lui avons donné l'assurance-récolte qui garantit le rendement de sa terre; nous avons assuré le paiement de sa production laitière; nous avons aidé ses coopératives, augmenté les disponibilités du crédit agricole, favorisé le syndicalisme rural; nous avons diminué la contribution de l'agriculteur au fonds de retraite et accordé une publicité provinciale aux produits agricoles.

Soucieux d'améliorer le sort des petits salariés, comme nous nous y étions engagés, nous avons accordé un dégrèvement d'impôt aux gens mariés qui gagnent moins de \$ 4 000 par année et aux célibataires qui gagnent moins de \$ 2000. Nous avons fixé le taux minimum du salaire horaire à \$ 1.25, plus encore que nous n'avions promis. Nous avons réformé le Code du Travail pour accélérer les procédures dans les conflits syndicaux, nous avons mis un terme au maraudage syndical souvent préjudiciable au travailleur, nous avons créé la direction générale de la main-d'œuvre, dotée, pour une meilleure efficacité, de neuf centres régionaux.

Aux familles du Québec, par une plus juste répartition de l'assiette fiscale, nous avons pu accorder des allocations familiales supplémentaires, dont l'échelle des prestations s'inspire d'une véritable pensée sociale. Actuellement, ce nouveau programme distribue 88 000 000 \$ par année à 800 000 familles du Québec.

Pour mieux protéger nos concitoyens, nous avons étendu aux cliniques d'urgence les bénéfices de l'assurance-hospitalisation et, au cours de ces deux dernières années, nous avons multiplié le nombre des lits dans nos hôpitaux. Poursuivant une politique sociale qui tend à assurer la sécurité de la vieillesse, nous avons fait construire des dizaines de centres d'hébergement pour les vieillards. Mais il ne suffit pas de penser à l'immédiat. La richesse d'une nation, c'est sa jeunesse. Nous voulons que la jeunesse du Québec soit parfaitement préparée à l'avenir merveilleux qui s'ouvre à elle, dans un pays jeune, plein de promesses. Quand j'aborde l'immense secteur de l'éducation, je me rends compte qu'il me faudrait des heures pour décrire l'ampleur de la tâche que nous avons entreprise.

Certes, nous donnons la priorité à l'éducation. Certes, nous lui consacrons une part importante de notre budget. Mais nous demandons aussi à cette jeunesse de participer avec conviction, avec conscience, avec ferveur à l'édification de la patrie québécoise, sa patrie. Nous lui demandons de travailler, de profiter de tout cet équipement fabuleux que nous mettons à sa disposition, de mettre tout son idéal au service du Québec, en remplissant son devoir unique: étudier. De quels outils ne bénéficie-t-elle pas un régime de prêts-bourses qui ouvre le chemin de l'instruction à tous les jeunes qui ont des talents à faire valoir. Des dizaines de nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel où nos étudiants peuvent, gratuitement, gravir les degrés de l'éducation jusqu'à l'université. Une aide financière accrue permet à nos universités québécoises de se développer, de s'agrandir et de se moderniser. Un programme accéléré et bien structuré offre aux maîtres une meilleure formation et plus de chances d'avancement. Enfin, demain, sera érigée l'université du Québec, cette institution nationale qui permettra la déconcentration de l'enseignement universitaire et la normalisation de notre formation universitaire. Et pour relever le niveau éducationnel de notre population, grâce à ce merveilleux instrument de formation post-scolaire qu'est la télévision, nous offrons à des milliers d'adultes de poursuivre leurs études et de grimper ainsi de nouveaux échelons dans la qualification des travailleurs.

J'en passa. Il le faut bien. Mais qu'on me permette de dire à ce sujet que l'Union Nationale a non seulement poursuivi avec ardeur la réforme scolaire qui s'imposait, mais qu'elle a accéléré la mise en place des institutions nouvelles et évité à toute une génération de se perdre dans les dédales de la réorganisation. Et à ceux qui voudraient, sentimentalement ou par incompréhension du problème de l'avenir, retourner en arrière, revenir à l'école du rang, aux méthodes désuètes d'un système périmé, je dis qu'il faut être réaliste, qu'il ne faut pas, à l'ère de la technique, s'engourdir dans des rêves bucoliques.

Au chapitre de la culture, nous avons remédié à l'indigence dont souffrait le ministère des Affaires Culturelles en doublant les crédits affectés à cette fin, ce qui a permis d'augmenter les subventions aux compagnies théâtrales, aux bibliothèques, d'organiser des tournées en province, de dispenser la culture aux quatre coins de la Province. Québec aura bientôt son Théâtre National, sa troupe nationale. Déjà, la Bibliothèque nationale que nous avons créée consigne un patrimoine des lettres en conservant des exemplaires de tout ce qui se publie au Québec ou sur le Québec. Dans quelques mois, de nouveaux écrans en plein air offriront les avantages des ciné-parcs aux adeptes du Septième Art. Enfin, Radio-Québec offre déjà aux stations privées des pellicules et des rubans sonores consacrés au Québec.

A une jeunesse instruite, forte, cultivée, il faut de toute nécessité assurer des débouchés dans la vie. Tout ce que nous faisons, les milliards que nous investissons dans l'enseignement et ailleurs ne serviraient de rien si nous ne pouvions, parallèlement à l'épanouissement des individus, assurer notre développement économique. On ne peut pas dire qu'entre les secteurs de la formation et de l'économie, l'un ou l'autre soit prioritaire. Ils vont de pair. Pour avoir des entreprises nouvelles, il nous faut des cadres, et à ces cadres, nous avons le devoir de trouver un emploi.

En 1968 au Québec, les investissements industriels ont connu une croissance remarquable, puisqu'ils se sont accrus de 6.6 %, alors qu'ils baissaient partout ailleurs au Canada. C'est là l'un des premiers résultats de cette législation audacieuse qui, pour favoriser à la fois la déconcentration de l'industrie et encourager les investissements, offre des primes d'établissement dans les zones désignées et des abattements d'impôt aux nouveaux capitaux investis. En outre, notre crédit industriel apporte une aide substantielle aux entreprises nouvelles qui s'installent au Québec. Les prévisions pour 1959 s'avèrent excellentes. Le ministère du Commerce et de l'Industrie a ouvert des centaines de dossiers et le rythme de l'implantation des nouvelles industries atteint déjà un niveau sans précédent. Le gouvernement de l'Union Nationale a lui-même donné l'exemple. Cette aciérie que l'on nous promettait depuis six ans, nous l'avons réalisée, en investissant quelque 60 000 000 \$. Déjà, le Québec possède ses laminoirs et un marché de l'acier. Demain, sur les bords du Saint-Laurent, se dresseront les hauts-fourneaux qui couleront le minerai du Nouveau-Québec. C'est là une autre preuve, qu'au lieu de parler, nous préférons agir. Dans le même esprit de progrès, et en prévision de l'avenir, nous avons autorisé l'Hydro-Québec à signer un contrat de service avec Churchill Falls Co. Ltd afin de mettre en œuvre le gigantesque barrage qui alimentera dans quatre ou cinq ans les usines québécoises. Ce faisant, nous avons conscience d'une part, de pourvoir aux besoins de l'avenir et – que nos adversaires se rassurent – d'avoir fait d'autre part, une excellente affaire, car nous n'avons donné aucune garantie qui ne soit accompagnée de compensations avantageuses.

Enfin, pour mettre en valeur cette région de l'Est du Québec qui marque un certain retard sur le reste de la Province, nous avons signé des accords avec Ottawa et mis sur pied l'Office de Développement de l'Est du Québec. Et pour établir un programme d'ensemble du développement québécois, nous avons formé l'Office de la planification.

Restaient encore d'autres secteurs où il fallait mettre de l'ordre. Cela vient d'être fait dans le domaine municipal où le ministère a procédé à une révision profonde du code des Cités et Villes, afin d'introduire un peu d'uniformité dans un secteur encombré de lois vétustes et de règlements désuets. Là encore, l'Union Nationale a poursuivi l'exécution de son programme en engageant une politique de relogement, d'habitations à loyers modiques et de rénovation urbaine.

Il fallait mettre de l'ordre dans la Justice. Outre la création d'une commission d'enquête qui commence à formuler ses recommandations pour une justice plus humaine, plus axée sur la réhabilitation que sur la répression, nous avons établi de nouveaux postes de magistrats afin d'accélérer les travaux de nos Cours de justice, nous avons régularisé la situation des procureurs permanents et nous avons doté le Québec d'un organisme de coordination des

forces policières. Pour protéger le citoyen contre les abus du pouvoir, nous avons établi un poste de protecteur du citoyen qui sera bientôt pourvu d'un titulaire.

Il fallait mettre de l'ordre dans la fonction publique. Nous avons jeté les bases d'un ministère de la Fonction Publique. Même si parfois il y a eu des accrochages, on peut considérer l'ensemble des résultats avec satisfaction, puisque la plupart des conventions collectives ont été signées sans heurt.

Dans le cas des instituteurs, en dépit des difficultés qui sévissent encore, j'ai confiance que l'on se rendra compte, que le gouvernement offre actuellement des conditions sans égales au monde, aussi bien au plan des salaires qu'à celui des conditions de travail.

Il fallait mettre de l'ordre dans les rouages de l'État. Nous l'avons fait, d'abord en regroupant certains ministères, en modernisant la machine administrative, en créant de nouveaux organismes comme le ministère des Institutions Financières, en abolissant un corps parlementaire vétuste, le Conseil Législatif, qui en dépit des grands services qu'il avait déjà rendus, ne répondait plus aux exigences de notre époque, et en donnant à la chambre élue, le statut d'Assemblée Nationale qui devait être le sien.

Peuple instruit, peuple heureux, peuple prospère, le peuple du Québec a le droit d'être un peuple fier. Mais pour être fier, il faut pouvoir disposer d'un minimum de liberté. J'ai déjà dit que j'étais, de nature, disposé à accepter le fédéralisme. C'est là depuis sa fondation, la doctrine de l'Union Nationale: le Québec, foyer de la nation canadienne-française, associé librement au destin d'un Canada binational. Notre devise cependant, a toujours été: Québec d'abord. Car à nous; parlementaires québécois, investis de la responsabilité de conduire vers son destin un peuple différent du reste du Canada, par la langue, la tradition et la civilisation, il faut des coudées franches pour accomplir notre mission. Nous n'avons pas le droit de laisser à d'autres gouvernements, si bien intentionnés soient-ils, la clé des solutions à nos problèmes particuliers. C'est pourquoi, ce qui prime pour nous dans toute conception d'un nouveau contrat d'association avec nos partenaires, c'est d'obtenir d'abord une nouvelle répartition des pouvoirs. Nous avons mis en œuvre ceux que nous possédons. Nous les avons utilisés à notre guise, non sans être obligés, souvent, de défendre nos droits expressément reconnus, contre les envahissements fédéraux; mais nous savons, en cette seconde partie du vingtième siècle, que nous avons besoin de pouvoirs nouveaux pour mener à bien notre tâche. Même si nous accueillons avec joie les bonnes dispositions dont font preuve les autres provinces à l'égard du bilinguisme, nous croyons que ce n'est pas là, pour nous, le nœud du problème. Il ne peut y avoir de fédéralisme sans répartition des pouvoirs, sans définition précise des responsabilités. Sinon, la fédération n'est que confusion. Et c'est parce que nous sommes fatigués de la confusion actuelle, fatigués de dépenser nos énergies à faire valoir nos droits, à palabrer inutilement que, pour permettre à chacun des partenaires de travailler à des œuvres plus profitables, nous réclamons une constitution claire et nette.

Il me semble que notre position est facile à comprendre. Nous ne voulons ennuyer personne, au contraire. Nous demandons de disposer des droits dont nous avons besoin, pas plus. Et pour éviter que le Québec ait l'air de vouloir faire bande à part dans un statut particulier, nous proposons que toutes les provinces aient les mêmes droits, quitte à ce que celles qui n'en

ont pas besoin les délèguent à Ottawa. Pourtant, si peu ambiguë que soit notre proposition, il paraît que l'on ne comprend pas encore ce que -veut le Québec. « What does Quebec want? » C'est la question que l'on nous pose depuis trente ans. Nous sommes allés à Toronto, et Daniel Johnson, durant trois jours, avec patience et intelligence, avec preuves à l'appui a défini notre position. On semblait avoir compris. Trois mois plus tard, s'ouvrait Ottawa. De nouveau, il a fallu tout reprendre. Ottawa vient de prendre fin. Québec a de nouveau été sur la sellette. De nouveau, on ne comprenait plus. Mais tout de même, des progrès sensibles ont été réalisés. La révision de la Constitution est en marche et il s'agit maintenant d'un processus irréversible.

Certes, nous avons derrière nous deux cents ans de patience et il nous en faudra encore. Mais que l'on ne s'abuse pas: La jeunesse québécoise en a de moins – en moins et veut brûler les étapes. Mieux vaudrait nous entendre une fois pour toutes et se décider à comprendre « What does Quebec want ».

Il faut établir dans la nouvelle Constitution des mécanismes de révision qui n'existaient pas dans la Constitution actuelle. Il est incroyable de constater que le Québec ait dû attendre des années pour obtenir audience dans une cause qui touche à sa vie même. Si l'Union Nationale n'avait réclamé à cor et à cri cette révision, personne n'aurait encore bougé. Pis encore, Jean Lesage aurait réussi, sans l'Union Nationale, à imposer la formule Fulton-Favreau. Lui qui voulait figer à jamais la vieille constitution de 1867, il cherche aujourd'hui à s'attribuer le mérite de la remise en question de la constitution, dans une de ses volte faces coutumières.

Seule, c'est l'Union Nationale qui peut revendiquer l'honneur d'avoir mis en branle cette lourde machine que l'on appelle la révision constitutionnelle.

Et pourquoi cela? Parce qu'il n'y a pas d'autre issue pour le Québec que de se donner les outils de son avenir. Mais cet avenir n'intéresse pas seulement les Canadiens Français du Québec, il intéresse tous les Québécois, quelle que soit leur origine ethnique. Québec n'a pas à plaider sa cause sur la question de la compréhension, de la tolérance et de la reconnaissance des droits des minorités. Nous avons toujours fait plus que nous devons faire. C'est pourquoi nous ne pouvons admettre que l'on dénature, par des actes isolés, le caractère même de notre sens de la justice.

Dans le même esprit de compréhension envers nos compatriotes québécois récemment arrivés chez nous ou pour mieux accueillir ceux qui viendront travailler avec nous à la prospérité et à la grandeur du Québec, nous avons créé le ministère de l'Immigration dont le rôle sera d'inciter des éléments valables à venir faire leur vie avec nous et de faciliter leur intégration à notre milieu québécois.

Voilà, chers amis, un bilan sommaire de notre action depuis trente-deux mois. Il suffit de faire une comparaison entre ce tableau et celui que pouvait présenter le parti libéral au bout des trente mois de son premier terme, de juin 1960 à novembre 1962, pour se rendre compte que les paroles des uns ne valent pas les actes des autres.

Vous êtes ici pour apporter votre contribution au financement démocratique de notre mouvement politique. Vous avez foi en l'Union Nationale et vous avez raison. Depuis sa fondation, l'Union Nationale est un mouvement politique qui s'inscrit dans le sens de l'histoire du Québec. Elle est l'instrument de l'émancipation du peuple du Québec. Si vous êtes ici, c'est parce que vous tenez à ce que l'Union Nationale reste libre, qu'elle ne soit pas soumise aux puissances d'argent, et qu'elle puisse utiliser des moyens modernes pour diffuser sa doctrine, disposer d'un secrétariat permanent. Je vous remercie: votre contribution est un gage de notre liberté.

Grâce aux profits que nous retirons de ces dîners-bénéfices, nous pourrons préparer la victoire lorsque sonnera l'heure de l'appel au peuple. Nous pourrons acquitter les frais de la grande réunion du Conseil National qui aura lieu à Québec les 14 et 15 mars. Quand en 1965, l'Union Nationale compléta ses structures démocratiques, se donna une constitution et forma son Conseil National, nous étions loin de penser que ces mécanismes devraient un jour se mettre en marche dans des circonstances aussi douloureuses. Mais il est bon de constater que nous avons alors pris des dispositions précises. C'est ce processus démocratique qui devra jouer lors de la rencontre des membres du Conseil à la mi-mars. Les délégués auront à prendre leurs responsabilités dans, le cadre des dispositions de notre constitution. Nous nous conformerons démocratiquement à leur décision. Car, il ne faut pas l'oublier, c'est du respect des structures établies à l'intérieur des partis que viendra le respect des partis eux-mêmes. Toute notre société reposant sur le rôle des partis dans la vie nationale, c'est le jeu de la liberté que nous devons jouer au cours de réunions comme celle-là.

La démocratie comme la liberté sont des biens auxquels on n'attache de juste prix que lorsqu'on les a perdus. Nous les croyons acquis et pourtant, ils sont sans cesse menacés. Il se passe actuellement au Québec des événements qui nous font craindre pour la liberté et la démocratie. Des énergumènes aussi lâches que criminels, commettent en ce moment des actes de terrorisme destinés à semer la panique et à discréditer le Québec. Sous le couvert de l'anonymat, ils mettent en danger la vie de nos concitoyens et défient la société. Qui voudra nous faire croire que ce sont là des nationalistes québécois qui sabotent délibérément les biens de la communauté et avilissent notre réputation? Qui peut nous faire croire que la terreur et la violence sont les signes d'une véritable contestation? Quels qu'ils soient, ces anarchistes seront démasqués et punis. Je demande à toute la population de collaborer. C'est un devoir civique pour chaque citoyen. Nous avons, quant à nous, pris des mesures énergiques pour les débusquer et n'aurons de cesse qu'ils ne soient arrêtés et traduits devant les tribunaux.

Oui, le peuple du Québec a des droits à revendiquer. Oui, il a des exigences à faire valoir. Nous le savons mieux que quiconque, nous qui nous battons depuis trente ans pour l'autonomie du Québec. Mais ce n'est pas en tuant des Québécois, en sabotant notre effort économique, en détruisant notre réputation que nous parviendrons à nos fins. Si notre société doit être améliorée, et elle peut l'être, ce n'est pas en détruisant les appareils du savoir que l'on y arrivera.

Pour faire valoir ses droits, le peuple dispose d'instruments précieux que sont les partis politiques. Les options sont actuellement assez claires entre le parti libéral et nous pour que le peuple puisse choisir entre ceux qui acceptent le statu quo et ceux qui veulent remodeler le Canada pour que les Québécois s'y sentent chez eux, entre une filiale du parti libéral fédéral et l'Union Nationale libre de toute attache fédérale. Le moment venu, les électeurs auront à juger et à choisir. Je ne crains pas ce verdict. Seule l'Union Nationale peut faire progresser le Québec sur la voie du développement économique, du bien-être et de la fierté nationale. Parce qu'elle puise ses racines au cœur même de la société québécoise, elle offre toutes les garanties de bien servir les Québécois. Nous n'avons pas d'autres raisons d'exister, mais c'est là la meilleure des raisons.